



COMMUNIQUÉ CGT

suite au Comité Social d'Administration Centrale

CSA d'AC du 06 janvier 2026

Des souhaits de « Bonne année » ne suffiront pas

Force est de constater que le premier CSA de 2026 ne permet aucune perspective d'amélioration du climat social en AC.

Le vote d'un PV relatant un boycott unanime des organisations syndicales du CSA du 09 décembre 2025 ([Déclaration intersyndicale de boycott](#)) en lien avec le projet Arche-Séquoia et une énième réorganisation à marche forcée impactant le CMVRH et la DRH à l'ordre du jour du CSA en ont été les exemples.

Souhaiter une bonne et heureuse année à toutes et tous, nous aimerions pouvoir le faire sans que cela puisse sembler illusoire voire provocateur pour certains étant donné le contexte international désastreux, le feuilleton budgétaire déplorable en France, une crise économique, sociale, environnementale et agricole et des orientations politiques de baisses de

moyens et d'effectifs dans la fonction publique. Pas de quoi se réjouir...

Mais à la CGT on ne se résout pas à la fatalité ni au repli sur soi !

Nous préférons donc souhaiter à toutes et tous le "meilleur possible" pour 2026 **en se mobilisant** pour faire vivre les valeurs d'égalité, de solidarité, de vivre ensemble.

En se mobilisant pour obtenir des **conditions de travail** permettant à tous les agents de faire vivre un **service public de qualité** pour la population.

→ **En se mobilisant pour avoir les moyens de prendre soin de soi et de ses proches, en défendant et améliorant nos conquits sociaux.**

Rendez-vous dans toutes les luttes sociales en 2026 !

Réorganisation DRH-CMVRH :

Lors du CSA du 06 janvier, la CGT a fait part des éléments suivants :

Une fois de plus, cette réorganisation se fait à marche forcée. Son annonce auprès des personnels a été abrupte. Les agents ont témoigné de manque de transparence, d'inégalité de niveau d'information et donc de traitements individuels différenciés sur des critères opaques. Pour des fonctions similaires, certains postes sont supprimés, d'autres partiellement ou substantiellement modifiés sans logique apparente. A ce stade l'administration peine encore pour démontrer la réelle

efficacité d'une telle restructuration à moyen et long terme. Par contre, les désagréments pour les agents concernés sont immédiats.

La preuve en est avec le départ prévisible d'un tiers des agents, soit, parce qu'ils auront quitté d'eux même le CMVRH, soit, parce qu'ils y seront contraints et forcés conformément à la nouvelle configuration !

Un gâchis humain et une perte de compétence préjudiciable. Cette réorganisation comme beaucoup d'autres répond à des injonctions d'orientations politiques plutôt qu'aux besoins des personnels et des services.

La CGT a également dénoncé lors de la réunion des situations individuelles de personnes se retrouvant sans poste. Les arguments avancés ont permis de faire évoluer favorablement la liste des bénéficiaires de l'arrêté de restructuration ouvrant droit à un accompagnement.

Des comités de suivi CMVRH et DRH doivent être mis en place.

Concernant les modifications impactant notamment CRHAC, la DNUM et FORCQ, la CGT a dénoncé les mêmes logiques et s'inquiète d'une perte de cohérence et de lisibilité de certaines fonctions post réorganisation.

Le risque que des agents subissent plusieurs restructurations d'affilée augmente d'année en année et les risques psycho-sociaux avec. Les personnels, ne sont pas, a priori, contre des évolutions d'organisation mais ils souhaitent en être pleinement partie-prenante et à égalité d'information et de traitement. Les mécanismes actuels à répétition sont subis et instaurent une méfiance vis-à-vis du changement qui pourtant, devrait être profitable à toutes et tous.

Résultats des votes :

● SUR LES DEUX ARRÊTÉS D'ORGANISATION

Abstentions : FO-UNSA-CFDT

Contre : **CGT**

● ARRÊTÉ DE RESTRUCTURATION

Pour : FO

Abstentions : UNSA-CFDT-**CGT**